

## EXTRAIT DU REGISTRE

Des délibérations du Conseil Syndical du  
**SYNDICAT MIXTE INTERCANTONAL DE L'ABATTOIR GUIL DURANCE****Séance du 10 avril 2025**

*L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le dix avril à 18 heures, le Conseil Syndical, convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERARD Jean-Louis.*

Présents : Jean-Louis BERARD ; Christian BLANC ; Gustave BOSQ ; Christian DURAND ; Jean Marie REY

Pouvoirs : Martin FAURE donne pouvoir à Christian BLANC ; Jacques PONS donne pouvoir à Jean Louis BERARD ; Jean Franck VIOUJAS donne pouvoir à Jean Marie REY

Excusés :

NOMBRE DE MEMBRES : Afférents au Conseil Syndical (8) - Qui ont pris part physiquement à la Délibération (5) – Votants (8)

Délibération 2025-04-10 n°11

**OBJET : Approbation du Procès-Verbal du Conseil Syndical du 06 février 2025**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5721-9 ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 4 juillet 1991 portant création du Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil Durance ;  
Vu les statuts du SMIAGD modifiés, visés par arrêté préfectoral N°05-2018-09-24-004 du 24 septembre 2018 ;*

Le Conseil Syndical, après délibération,

- Approuve le Procès-Verbal du Conseil Syndical du 06 février 2025
- SE PRONONCE comme suit :

|                 |                   |                       |
|-----------------|-------------------|-----------------------|
| POUR : 8 (huit) | CONTRE : 0 (zéro) | ABSTENTION : 0 (zéro) |
|-----------------|-------------------|-----------------------|

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents

Le Président,

Jean-Louis BERARD

